

Charte SHC

Le fait même de vouloir sortir hors de mon corps suppose que je sais que je ne suis pas que mon corps physique. En moi demeure un principe immatériel. Mon corps physique est un véhicule temporaire adapté au monde terrestre. J'existe sans lui et je suis susceptible de déployer ma conscience dans d'autres plans ou dimensions. J'utilise alors d'autres véhicules que mon corps physique, dont le corps astral.

L'univers est régi par une force universelle d'Amour dont je suis issu et que je reconnais comme mon seul Maître.

L'expérience que je veux réaliser : « sortir consciemment de mon corps physique » me permet d'expérimenter et de développer les différents niveaux de mon être. Mon but ultime est d'illuminer la totalité de ma conscience.

Je demande avec toute ma volonté et tout mon cœur l'aide de ma conscience supérieure que je peux nommer : guides spirituels, âme, Esprit Divin, Soi, etc. Je demande à ma conscience supérieure d'intervenir :

- Pour m'éclairer et pour m'instruire,
- Pour me protéger de toute influence qui serait contraire à mon but tel que je l'ai défini ci-dessus,
- Pour me remettre dans le juste chemin si je venais à dévier de mes objectifs.

Je renonce à exercer tout pouvoir sur qui que ce soit et dans quelque but que ce soit en me servant de la sortie hors du corps.

Je reconnais humblement qu'une partie des processus engagés dans la sortie sont du ressort de mon âme et m'en remets à elle.

Je m'engage à ne pas transmettre les techniques d'Akhena reçues par Thierry CANTARA et à ne pas enseigner à des tiers la sortie hors du corps, du moins au moyen des techniques d'Akhena, sauf autorisation écrite de la part de Thierry CANTARA.

Je prends cet engagement en conscience et assume pleinement la responsabilité de mes actes.

Nom et prénom :

Date :

Lu et approuvé :

Signature :